

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 20 (1882)
Heft: 39

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-187152>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

le pouvoir définir, mais je ne doutais plus qu'en moins d'une heure je ne fusse devenu pour elle un objet d'aversion.

Certes, je le lui rendais bien. Pouvait-on rien voir de plus déplaisant que cette beauté parfaite, avec des yeux si beaux et si doux, une bouche toujours souriante et gaie, un teint pétri de lys et de roses, comme aurait dit mon grand-père, des cheveux pareils à des touffes de soie écrue, des épaules, des bras, une taille!... enfin un être abominable, le diable en personne, mais un diable qui n'aurait pas encore quitté le paradis. Comme je l'aurais volontiers battue, si j'avais osé la saisir dans mes bras!

Le jeune lord P... n'eut pas plutôt fait ma précieuse connaissance, qu'il saisit l'occasion pour s'échapper. Il sortait d'Oxford et voulait voir la victoire d'Oxford, bleu foncé. Mistress Barton mit le bras de sa sœur sur le mien et lui dit :

— Jane, conduis monsieur Max à la salle à manger.

Je crus sentir que miss Jane voulait dégager son bras. Effet de l'aversion. Je le retins prisonnier ; elle se résigna, mais ce ne fut pas sans rébellion. (A suivre.)

Un voyageur descendait un jour dans un de nos hôtels de montagne où l'on n'est pas mal écorché, surtout cette année, si peu favorable aux marchands de côtelettes qui ne vivent que du passage des touristes pendant deux ou trois mois d'été.

Notre voyageur entra donc là pour se reposer un peu avant de pousser plus loin et demanda seulement un potage. Au moment de partir, le garçon lui présente une note de fr. 3. 50.

— Trois francs cinquante, un potage ! s'écria le voyageur avec stupéfaction, vous moquez-vous de moi ?

Il fit venir le maître de l'établissement, qui lui affirma que c'est le prix, et qui lui fit observer que le potage était excellent.

Excellent, j'en conviens, dit le voyageur, mais un peu cher.

Et il s'éloigna après avoir payé la somme.

Le lendemain, le maître d'hôtel reçut une lettre timbrée d'une ville voisine. Elle contenait ces simples mots :

« Votre potage était excellent, j'en conviens, mais un peu cher. »

Deux ou trois jours après, seconde lettre datée d'une autre localité et contenant exactement la même phrase.

Cela dura onze mois. Pendant ces onze mois, l'infatigable maître d'hôtel reçut chaque semaine une lettre ainsi conçue :

« Votre potage était excellent, j'en conviens, mais un peu cher. »

Le voyageur, féroce dans sa rancune, se livrait à cette singulière correspondance dans chaque ville où il s'arrêtait. Pour forcer sa victime à boire le calice jusqu'à la lie et pour l'empêcher de jeter la lettre au simple aspect de l'écriture, il avait soin d'en faire écrire l'adresse par une main étrangère.

Au bout du onzième mois, le maître d'hôtel, qui donnait depuis quelque temps des signes d'égarrement, devint complètement fou. On fut obligé de l'enfermer. Sa folie était taciturne. De loin en loin seulement, il desserrait les lèvres pour murmurer :

« Excellent, mais un peu cher. »

M. Guiblard vient de dîner en tête-à-tête avec sa femme ; et tout en savourant sa tasse de café, il éreinte successivement ses meilleurs amis.

— Ah ! mon cher, s'écrie Madame, tu es vraiment bien mauvaise langue pour un homme.

Une respectable dame tombe dans une douce somnolence au milieu du sermon et laisse tomber son psautier.

Le bruit que fait le livre en tombant la réveille à moitié.

— Bon ! fait-elle à demi-voix, se croyant en présence d'un nouvel exploit de sa domestique, parions que cette bécasse m'a encore cassé un pot.

Nous avons sous les yeux une enveloppe qui a contenu une lettre venant de France et adressée au syndic de Lausanne comme suit :

MONSIEUR LE MAIRE,

St Dique

a LAUSANNE (Suisse).

Un paysan des bords de la Broye soutenait un procès dont il avait confié la direction à un procureur de la ville voisine. Ce dernier, qui ne voyait pas venir d'argent, disait toujours à son client : « Mon ami, votre affaire est si embrouillée, que je n'y vois goutte. »

Le paysan comprenant ce que ça voulait dire, tire de sa poche deux écus, les présente au procureur en disant : « Tenez, monsieur, voici une paire de besicles. »

Aux premiers temps de son retour, en 1815, Louis XVIII parcourut les différentes localités de la banlieue de Paris. Les fonctionnaires municipaux, heureux de revêtir leur écharpe et de déployer leur éloquence, sollicitaient l'honneur de posséder l'auguste visiteur. Le maire de Montmorency, regrettant vivement de voir que sa commune fut laissée dans l'oubli, prit le parti de s'adresser directement au roi. Voici le texte officiel de sa missive :

« Sire,

« Nous savons que Votre Majesté procure souvent aux populations qui avoisinent la capitale le bonheur de la voir. Notre commune est tout au plus à quatre lieues de Paris, et cependant nous n'avons pas encore pu contempler les traits chéris du meilleur des rois.

« On a peut-être dit à Votre Majesté qu'il est difficile d'arriver chez nous. On vous trompe, Sire ! Les ânes montent avec la plus grande facilité. D'après cela, nous espérons vous voir bientôt, et, dans cette attente, j'ai l'honneur d'être, etc. »

En recevant cette épître, Louis XVIII rit aux éclats, et quelques jours après, monté sur la plus belle bourrique de la vallée, il entrait triomphalement dans la commune et serrait affectueusement la main du maire de Montmorency.

Nous avons reçu divers problèmes et questions pour lesquels nous remercions les personnes qui ont bien voulu nous les envoyer. Nous les utiliserons prochainement.